



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Élections
et de l'Administration générale**

Arrêté du

Arrêté fixant la liste des candidats à l'occasion des deux tours de scrutin de l'élection municipale partielle intégrale du 26 mars et 2 avril 2023 dans la commune d'AMBÈS

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
préfet de la Gironde
Chevalier de la légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral et notamment ses articles L.247, L.255-4 et L.256 ;

Vu la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et communautaires et le décret n°2013-938 du 18 octobre 2013 en portant application ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2023 portant convocation des électeurs pour procéder à l'élection des conseillers municipaux et communautaires de la commune d'AMBÈS ;

Considérant le tirage au sort effectué le jeudi 9 mars 2023 à la préfecture de Gironde attribuant le numéro d'ordre des panneaux électoraux pour chaque liste de candidats ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

Article premier : la liste de candidats pour le premier tour de l'élection municipale partielle intégrale de la commune d'AMBÈS est fixée conformément à l'annexe jointe.

Article 2 : cette liste est ordonnée dans l'ordre attribuant l'emplacement de l'affichage électoral après tirage au sort.

Article 3 : la secrétaire générale de la préfecture de la Gironde et le maire de la commune d'AMBÈS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde et affiché en mairie dès réception.

Bordeaux, le 13/03/2023

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale

Aurore LE BONNEC

**Annexe : ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE INTÉGRALE D' AMBÈS
LISTE DES CANDIDATS – PREMIER TOUR**

Panneau N° 1	Nom du candidat		Prénom du candidat		candidat au conseil communautaire
	RANG				
1	MAZZON	JEAN-PIERRE			OUI
2	LABARRERE	CATHERINE			OUI
3	COUSINET	PATRICK			
4	LIAGRE	REJANE			
5	RATIE	JUSTIN			
6	BONNEAU	SANDRINE			
7	LARREDE	ANTOINE			
8	BIBEN	KARINE			
9	LEDUCQ	PHILIPPE			
10	CHAZELAT	ELODIE			
11	ROJO DIAZ	PATRICK			
12	EXNER	SUSANA			
13	LAMBRY	JORIS			
14	CHAIGNEAU	CINDY			
15	COTS	THEO			
16	WINTER	NELLY			
17	MOREIRA DIONISIO	PAULO			
18	MOULON	CELINE			
19	GUILLAUD	JEAN-JACQUES			
20	DOS SANTOS	SANDRINE			
21	BERTRAND	FREDERIC			
22	MAGNE	NADINE			
23	BONNEAU	THIERRY			
24	DESCHAMPS	SANDRINE			
25	PHENGSENE	SISAKOUNE			

Panneau N° 2		AMBÈS, L'ENVIE COMMUNE		candidat au conseil communautaire
RANG				
1	VILLENAVE	SANDRINE	OUI	
2	GIACOMETTI	PHILIPPE	OUI	
3	LAPORTA	ELEONORE		
4	RITOU	ROMAIN		
5	RODRIGUES	CHRISTINE		
6	RATON	MICHEL		
7	MANNON	LEA		
8	VIELLE	DAVID		
9	LAVEAU	LAURENCE		
10	POIRIER	CEDRIC		
11	DUMOULIN	MARIE		
12	RAYNAL	JACQUES		
13	VILLARD	VIRGINIE		
14	BIROU	LOIC		
15	USSEL	FANNY		
16	AKNIN	JEAN-JACQUES		
17	CANDESSOUSSENS	STEPHANIE		
18	MALTERRE	ALAIN		
19	BALTHAZAR	CORINNE		
20	LACOSTE	FRANCK		
21	MONTEIL	FRANCINE		
22	GAISSARD	HERVE		
23	GARRIT	SANDRA		
24	VANNIER	YANN		
25	COENE	STEPHANIE		

Panneau N° 3		AMBÈS ENSEMBLE 2023		candidat au conseil communautaire
RANG				
1	DODOGARAY		GILBERT	OUI
2	BESSE		ISABELLE	
3	PIET		REMI	
4	JOLIVET		MURIEL	
5	MUZOTTE		NICOLAS	
6	HIPPOLYTE		PEARL	
7	LAPEYRE		CHRISTIAN	
8	PARADOT		SOPHIE	
9	DUMARTIN		FRANCK	
10	QUIBEL		MARIE-PIERRE	
11	VIGNAUD		ANTOINE	
12	HIPPOLYTE		CHRISTIANE	OUI
13	BORTOLATO		ENZO	
14	BACHELLON		VANESSA	
15	BOURDIEU		CHRISTOPHE	
16	RODRIGUEZ		CATHERINE	
17	JOLIVET		DOMINIQUE	
18	SAAD		MARINE	
19	ELIPE		JEAN-NOEL	
20	GUARINO		KELLY	
21	HUET		HERVE	
22	LEGLISE		LEILA	
23	SINQUIN		GILLES	
24	FRADIN		SYLVIE	
25	CAMELIO		FABRICE	